

ARTICLE II.

*Réfutation d'un Libelle impie intitulé l'EVANGILE DU JOUR, précédée de la défense du Canon des Livres saints, contre les Philosophes modernes & autres ennemis de la Religion révélée.*

L'EVANGILE DU JOUR, ce recueil affreux d'obscénités, de blasphèmes, d'objections frivoles, de traits satyriques & d'invectives grossières contre la Religion Chrétienne, prouve jusqu'ou peut conduire l'esprit d'irréligion enté sur la corruption du cœur. S'il est surprenant, que dans un siècle, qui prétend être celui des lumières & de la Philosophie, on ait eu le front de mettre au jour une production aussi monstrueuse, n'est-il pas bien plus étonnant encore, que dans le sein même du Christianisme il se trouve des hommes qui accueillent ces sortes d'Ouvrages, qui les répandent, les préconisent, les lisent avec avidité & se laissent éblouir par le talent qu'ont nos Impies de rajeunir les Ecrits calomnieux & sacrilèges des anciens ennemis du Christianisme. Quelques termes à la mode, quelques chutes épigrammatiques, quelque fade & indécente plaisanterie, dont ils savent les revêtir, voilà ce qui pour l'ordinaire en fait le mérite, ce qui leur donne la vogue & ce qui le plus souvent sert de preuve à des esprits frivoles & superficiels. C'est pour arrêter, autant qu'il est possible, le cours de cette séduction & pour venger la raison & la Religion, de ces entreprises audacieuses, qu'un homme aussi estimable par